

**Modalités de Contrôle des
Connaissances pour l'année
universitaire 2016-2017**

DFGSMa3 - Faculté de Médecine

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 6 décembre 2016

Délibération 2016/12/CFVU-105

- Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1*
- Vu les statuts de l'Université Paul Sabatier notamment son article 35*
- Vu l'avis favorable en date du 14 juin 2016 du conseil de la faculté de médecine de Toulouse Ranguel*
- Vu L'adoption par la Commission Formation et Vie Universitaire par délibération 2016/07-53 en date du 5 juillet 2016*

Considérant que suite à une erreur matérielle, l'UE 15b anglais de la 3^{ème} année de Sciences Maïeutiques n'apparaissait pas dans le document présenté le 5 juillet 2016 (tableau page 5)

Après en avoir délibéré, les conseillers adoptent les Modalités de Contrôle des Connaissances pour le Diplôme de Formation Générale en Sciences Maïeutiques 3^{ème} année ainsi complétées (document joint).

Toulouse le 12 décembre 2016
Le Président


Jean-Pierre VINEL

Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 17

Nombre de voix favorables : 13
Nombre de voix défavorables : 2
Nombre d'abstentions : 1
Ne prennent pas part au vote : 1
Nombre de votes blancs : 0

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

UNIVERSITE PAUL SABATIER

**Faculté de Médecine Toulouse - Rangueil
133, route de Narbonne
31062 TOULOUSE Cedex
Téléphone : 05 62 88 90 00**

**MODALITES DE CONTROLES
DES APTITUDES ET DES CONNAISSANCES**

**DIPLOME de FORMATION GENERALE
EN SCIENCES MAIEUTIQUES
3^{ème} année
(DFGSMa 3)**

Année universitaire 2016 - 2017

CALENDRIER DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2015-2016

3^{ème} année du Diplôme de Formation Générale En Sciences Maïeutiques

1. **Rentrée universitaire le lundi 12 septembre 2016**
2. **Dates des semestres :**
 - a. 1^{er} semestre: du 12 septembre 2016 au 22 janvier 2017
 - b. 2^{ème} semestre: du 23 janvier 2017 au 16 juillet 2017
3. **Périodes d'examens :**
 - a. 1^{er} semestre: semaine du 12 au 16 décembre 2016
 - b. 2^{ème} semestre: semaine 29 mai au du 2 juin 2017
4. **Périodes de stages :**
 - a. Stage n° 1 : du lundi 3 octobre 2016 au dimanche 23 octobre 2016
 - b. Stage n° 2 : du lundi 7 novembre 2016 au dimanche 27 novembre 2016
 - c. Stage n° 3 : **du mardi 3** janvier 2017 au dimanche 22 janvier 2017
 - d. Stage n° 4: du lundi 20 février 2017 au dimanche 12 mars 2017
 - e. Stage n° 5: du lundi 17 avril 2017 au dimanche 7 mai 2017
 - f. Stage n° 6: du lundi 8 mai 2017 au dimanche 28 mai 2017
 - g. Stage n° 7: du lundi 5 juin 2017 au dimanche 25 juin 2017
 - h. Stage n° 8: du lundi 26 juin 2017 au dimanche 16 juillet 2017

Vacances 2016 - 2017

1. **Hiver** : du vendredi 16 décembre 2016 au soir au mardi 3 janvier 2017 matin
2. **Printemps** : du vendredi 10 février 2017 au soir au lundi 20 février 2017 au matin
3. **Pâques** : du vendredi 31 mars 2017 au soir au lundi 17 avril 2017 au matin

**MODALITES DE CONTROLES
DES APTITUDES ET DES CONNAISSANCES**

**3^{ème} année du DIPLOME de FORMATION GENERALE
EN SCIENCES MAIEUTIQUES (DFGSMa 3)**

Vu le code de la santé publique

Vu le code de l'éducation

Vu le décret n° 84-932 du 17 octobre 1984 relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur, modifié par le décret n° 2011-440 du 20 avril 2011

Vu le décret n° 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux

Vu l'arrêté du 28 octobre 2009 relatif à la première année commune aux études de santé.

Vu l'arrêté du 19 juillet 2011 (JO 10 août 2011) relatif au régime des études en vue du diplôme de formation générale en sciences maïeutiques

Vu l'avis du Conseil de faculté en sa séance du 14 juin 2016

Vu l'avis du Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire en sa séance du 05 juillet 2016

1. Organisation des enseignements

1.1 Les unités d'enseignements théoriques, pratiques et cliniques

Semestre 5 :

- UE 5 : Pédiatrie- Puériculture (b)
- UE 7 : Santé publique – Démarche de recherche (b)
- UE 12 : Maïeutique Obstétrique (a)
- UE 16 : Démarche clinique (c)
- UE 17 : Stages cliniques (c)

Semestre 6 :

- UE 12 : Maïeutique Obstétrique (b)
- UE 13 : Gynécologie
- UE 14 : Pharmacologie (c)
- UE 15 : Anglais Médical et Scientifique (b)
- UE 16 : Démarche clinique (d)
- UE 17 : Stages cliniques (d)

1.2 Les unités d'enseignements optionnelles (sur les 4 semestres du DFGSMa 2 et 3)

Elles se répartissent sur **les 4 semestres des DFGSMa 2 et 3** : elles permettent l'acquisition de 6 ECTS minimum selon le schéma figurant en annexe I

Modalités de validation des UE optionnelles en fin de DFGSMa 3

Le DFGSMa n'est délivré en fin de 3^{ème} année qu'à partir du moment où l'étudiant aura validé les **6 ECTS**. Les étudiants devront valider au minimum :

- 2 ECTS en DFGSMa2
- 4 ECTS en DFGSMa3

Si le nombre d'ECTS validés en DFGSMa2 est supérieur à 2, il donne droit à une capitalisation du surplus en DFGSMa3.

Les ECTS en surplus à la fin du DFGSMa3 ne sont pas capitalisables pour le 2^{ème} cycle.

2. Modalités de contrôles des connaissances

2.1 Deux sessions d'examen sont organisées dans l'année.

2.2 Organisation des épreuves

Semestre 5 - Modalités de contrôle des connaissances et aptitudes							
UNITES D'ENSEIGNEMENT THEORIQUE							
Unités Enseignements	Disciplines	Responsable discipline	Nature épreuve	Durée	Note discipline	Note éliminatoire (discipline)	Note globale UE
UE 12 (a) Maïeutique Obstétrique	Embryologie Développement du fœtus	Pr M. COURTADE	2 QRC	20 mn	/10	< 3/10	/90
	Grossesse physiologique	Pr O. PARANT	2 QRC et 1 CC	45 mn	/30	< 9/30	
	Accouchement Délivrance	Pr O PARANT	2 QRC et 1 CC	45 mn	/30	< 9/30	
	MTO	Mme C. LAMOTHE	1 QRC et 1 CC	30 mn	/20	< 6/20	
UE 5 (b) Pédiatrie Puériculture	Naissance Accueil n-né	Dr S. ALCAYDE	1 QRC et 1 CC	30 mn	/20	< 6/20	/40
	N-né en période néonatale		2 QRC et 2 CC	60 mn	/20	< 6/20	
UE 7 (b) Santé Publique Démarche de recherche	Epidémiologie	Dr V. GARDETTE	1 QRC et QROC	30 mn	/5	< 1,5/5	/30
	Bio statistiques		2 QRC	30 mn	/5	< 1,5/5	
	Démarche de recherche		Exposé oral	15 mn	/20	< 6/20	

Semestre 6 - Modalités de contrôle des connaissances et aptitudes							
UNITES D'ENSEIGNEMENT THEORIQUE							
Unités Enseignements	Disciplines	Responsable discipline	Nature épreuve	Durée	Note discipline	Note éliminatoire (discipline)	Note globale UE
UE 12 (b) Maïeutique Obstétrique	Initiation préparation naissance Parentalité	Mme V MARTINEZ	1 QR et 1 CC	40 mn	/20	< 6/20	/60
	Anesthésie Prise en charge douleur	Dr F. BAYOUMEU	1 QR et 1 CC	40 mn	/20	< 6/20	
	Suites de couches	Mme A.R CASCIONE	2 QRC	40 mn	/20	< 6/20	
UE 13 Gynécologie	Vie génitale Sémiologie gynécologique	Pr C.VAYSSIERE	1 QRC	20 mn	/15	< 4,5/15	/40
	Contraception	Dr J. THEVENOT	1 QRC et 1 CC	40 mn	/25	< 7,5/25	
UE 14 (c) Pharmacologie	Pharmacologie appliquée	Dr C. DAMASE MICHEL	2 QRC ou CC	30 mn	/20	< 10/20	/20
UE 15 (b) Anglais	Anglais médical et scientifique	Mme MP BADUEL	Exposé	10 mn	/20	< 10/20	/20

Semestre 5 et 6 - Modalités de contrôle des connaissances et aptitudes

UNITES D'ENSEIGNEMENT CLINIQUE

Unités Enseignements	Disciplines	Responsable UE	Nature épreuve	Durée	Note discipline	Note éliminatoire (discipline)	Note globale UE
UE 16 (c et d) Démarche clinique	Démarche clinique n°1 (semestre 5)	Mme C.FREGONESE	Contrôle connaissances cliniques	2 h	/30	< 9/30	/ 60
	Démarche Clinique n°2 (semestre 6)		Contrôle connaissances cliniques	2 h	/30	< 9/30	
UE 17 (c et d) Stages cliniques	Stage clinique n°1 (semestre 5)	Mme M.LAVAUD	Validation stage	3 semaines	/30	< 15 /30	/30
	Stage clinique n°2 (semestre 5)		Validation stage	3 semaines	/30	< 15 /30	/30
	Stage clinique n°3 (semestre 5)		Validation stage	3 semaines	/30	< 15 /30	/30
	Stage clinique n°4 (semestre 6)		Validation stage	3 semaines	/30	< 15 /30	/30
	Stage clinique n°5 (semestre 6)		Validation stage	3 semaines	/30	< 15 /30	/30
	Stage clinique n°6 (semestre 6)		Validation stage	3 semaines	/30	< 15 /30	/30
	Stage clinique n°7 (semestre 6)		Validation stage	3 semaines	/30	< 15 /30	/30
	Stage clinique n°8 (semestre 6)		Validation stage	3 semaines	/30	< 15 /30	/30

3. Admission à l'issue des sessions des jurys

3.1 Admission à l'issue de la 1^{ère} session des 1^{er} et 2^{ème} semestres

Pour être déclarés admis à l'issue de la 1^{ère} session des 1^{er} et 2^{ème} semestres, les candidats doivent:

- Avoir obtenu la moyenne à l'ensemble des **unités d'enseignements théoriques et cliniques**
- Ne pas avoir obtenu une note éliminatoire à l'une des disciplines constituant une unité d'enseignement (**note strictement inférieure à 6 /20**)
- S'être présenté à l'ensemble des épreuves théoriques et cliniques (toute absence vaut zéro)
- Avoir validé les **UE d'enseignement optionnelles**
- Avoir **validé les stages de l'ensemble de l'année universitaire**
 - La **présence en stage est obligatoire**. Sa validation est prononcée par le responsable du stage. Elle s'effectue, à l'issue d'un entretien, sur l'implication de l'étudiant (présence, réalisation d'objectifs institutionnels et personnels, acquisition de compétences). Chaque stage doit être validé individuellement
 - Chaque stage doit être validé individuellement (**pas de compensation**)
 - Un stage est validé lorsqu'il a obtenu une **note supérieure ou égale à 15/30**
 - Un stage non validé devra être récupéré durant l'année universitaire en cours

3.2 Admission à l'issue de la 2^{ème} session

Une 2^{ème} session d'examen est organisée en septembre.

Elle concerne :

- Les candidats qui ont obtenu dans une ou plusieurs unités d'enseignement une note globale inférieure à la moyenne ou une note éliminatoire dans une ou plusieurs disciplines de ces unités d'enseignements, doivent obligatoirement se présenter à la 2^{ème} session.
- Ils gardent le bénéfice des disciplines où leur note est supérieure ou égale à la moyenne.
- Toute absence à une épreuve vaut zéro

Les modalités de cette 2^{ème} session sont les mêmes que celles de la 1^{ère} session.

La 2^{ème} session d'examen intègre le rattrapage de(s) stage(s) non validé(s) au cours de l'année universitaire

3.3 Obtention du diplôme de formation générale en sciences maïeutique (DFGSMa)

Pour être déclarés admis, les étudiants devront avoir obligatoirement :

- Avoir validé l'ensemble des modules d'enseignements théoriques des deux semestres de la 3^{ème} année.
- Avoir validé les unités d'enseignement clinique et les stages afférents à la 3^{ème} année.

Conditions de redoublement et de capitalisation :

- L'étudiant qui ne répond pas aux conditions de réussite à la 2^{ème} session d'examen redouble.
- Il conserve alors le bénéfice :
 - Des unités d'enseignements acquises
 - Des stages validés.

ANNEXE I : Enseignements optionnels (validation fin de DFGSMa3)

UE OPTIONNELLE OBLIGATOIRE			
INFORMATIQUE	La formation générale en sciences maïeutiques doit permettre de valider le Certificat Informatique et Internet (C2i) .	Modalités de validation : L'évaluation s'effectuera au plus tard à l'issue du semestre 6 du DFGSMa: - Présentiel aux ED - Obtention du C2i. (5 domaines de compétences notés chacun /20)	2 ECTS
UE OPTIONNELLES LIBRE CHOIX			
INITIATION A L'ACUPUNCTURE (responsable Mme AR CASCIONE)	Cette UE, d'une durée de 20h réparties sur les DFGSMa 2 et 3 , a pour objectif de permettre aux étudiants de s'initier à l'acupuncture	Modalités de validation : - Présentiel aux ED en DFGSMa 2 et en DFGSMa 3 : note sur 10 - épreuve écrite en DFGSMa 2 de contrôle de connaissance : note sur 10 (durée = 20 mn ; 10 QCM) L'obtention de la moyenne à 10/20 est nécessaire pour la validation de l'UE et une note < 6/20 est éliminatoire	2 ECTS
STAGE OPTIONNEL (responsable Mme M LAVAUD)	Ce stage, de 2 semaines à temps plein, noté sur 20 , sera effectué au cours du DFGSMa 2 , dans le domaine de la santé. Il fera l'objet d'un travail écrit noté .	Modalités de validation Stage /20 (min 6/20) Ecrit / 10 (min 3/10) L'obtention de la moyenne (15/30) est nécessaire pour la validation	3 ECTS
EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE (responsable SCUAPS)	24 heures de présentiel. Cette UE a pour objectifs une pratique réflexive d'une activité physique et sportive.	Validation sur présentiel	3 ECTS
TUTORAT (responsable Pr COURTADE-SAIDI)	Cette UE nécessite une implication personnelle au sein du Tutorat de médecine par le biais de différentes actions (Préparation des colles pour la PACES / Permanences /...)	Validation sur présentiel et dossier	3 ECTS
UE Médicales « De l'histologie à la pathologie » (responsables Pr M.COURTADE-SAIDI et Pr E. URO-COSTE)	Cette UE comprend 20h d'enseignement: -rappels : principes fixation / coloration -caractéristiques des types cellulaires -bases de l'immunohistochimie -histologie des organes de la souris -effets cytopathogènes viraux -histomorphométrie - applications en médecine légale	Validation conformément aux MCC du DFGSM2	2 ECTS
UE Médicales « Méthodes et concepts en anthropologie » (responsable Pr N.TELMON)	Cette UE comprend 20h d'enseignement: -anthropologie biologique -identification reconstructive -variabilité -traitement de l'image en anthropologie	Validation conformément aux MCC du DFGSM2	2 ECTS
UE Médicales « Anthropobiologie et peuplements humains » (responsable Pr J.BRAGA)	Cette UE comprend 20h d'enseignement -bases génétique et diversité des populations humaines - méthodes de la phylogénie -sélections et adaptations des populations -émergence de l'Homo sapiens	Validation conformément aux MCC du DFGSM2	2 ECTS
UE Médicales « Bases physiologiques des désordres métaboliques, hydroelectrolytiques et vasculaires » (responsable Pr I.TACK)	Cette UE comprend 20h d'enseignement -physiopathologies - lithiases rénales - bradykinine - réserves énergétiques et obésité -adaptation à l'hypoxie -paroi vasculaire -œstrogènes et athérosclérose	Validation conformément aux MCC du DFGSM2	2 ECTS

<p align="center">UE de MASTER Parcours CORPS DE SANTE <i>(responsable</i> <i>Pr I.BERRY)</i></p>	<p>Accessibles en UE optionnelles uniquement à partir d'un projet global de M 1 en vue d'accéder à un M 2 .</p> <p>Un parcours dérogatoire en M 1 pour les étudiants de corps de santé permet de valider 34 ECTS pour le diplôme de sage-femme. Le complément de 26 ECTS s'effectue sous forme d'UE associé à un stage d'un mois</p> <p>La durée de l'enseignement (cours –TD-TP) est fonction de l'UE choisie dans les mentions : Biologie/Santé – Santé Publique - Biochimie/Biotechnologie-</p>	<p><i>Pour valider l'ensemble du M 1 à l'issue de l'obtention du DE de SF :</i></p> <p><i>Validation de 3 UE de 6 ECTS (dont au moins 1 UE biologie moléculaire) selon les modalités spécifiques à chaque UE</i></p> <p><i>Réalisation d'un stage d'un mois minimum dans un laboratoire labélisé = 8 ECTS</i></p> <p><i>Rédaction et présentation orale d'un rapport de stage</i></p>	<p align="center">Nombre ESCT acquis en fonction des UE validées</p>
<p align="center">EVENEMENTS <i>(responsable</i> <i>Mme M LAVAUD)</i></p>	<p>Cette UE nécessite une implication personnelle. En fonction du calendrier, participation : -au minimum à 2 actions : Infosup / JPO / PDMF / Téléthon / - ou à une journée « évènement » : congrès, colloque ou conférence</p>	<p align="center">Validation sur présentiel</p>	<p align="center">1 ECTS pour 2 actions ou 1 journée de congrès</p>

Toulouse, le 5 juillet 2016

Le Président de l'Université



Jean-Pierre VINEL